



République Française
Département : GARD
Arrondissement : Nîmes
SOUSTELLE - Commune

Séance du mardi 02 décembre 2025
Délibération N° DE_2025_028

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	7	7
Date de la convocation : 27/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux décembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, le conseil municipal régulièrement convoquée, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de RIBOT Georges.

Présents : RIBOT Georges, OZIL Jean-Pierre, COEURDACIER DE GESNES Ophelie, NOGARET Jerome, PRIVAT Christian, SOLEIROL Claude, VOILLIOT Loic

Représentés :

Absents : BRUNEL Laurent, KUBANI Sébastien, LINGERAT Céline, PRIVAT Eric,

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, COEURDACIER DE GESNES Ophelie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME
D'INVESTISSEMENT - 25-255-REN - SOUSTELLE - SECTEUR 01 -SECURISATION -
HAMEAU LE ROUCAN**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux : **Renforcement**

Ce projet s'élève à **43 601,08 € HT** soit **52 321,30 € TTC**.

Définition sommaire du projet : **AVP Le Hameau Le Roucan**

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public. Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'Etat Financier Estimatif (EFE).

Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :

1. Approuve le projet dont le montant s'élève à **43 601,08 € HT** soit **52 321,30 € TTC**, dont le périmètre est défini dans le dossier d'avant-projet ci-joint, ainsi que l'Etat Financier Estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.
2. Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes
3. S'engage à inscrire sa participation, telle qu'elle figure dans l'Etat Financier Estimatif ci-joint, et qui s'élèvera approximativement à **0,00 €**.
4. Autorise son Maire à viser l'Etat Financier Estimatif ci-joint, ainsi qu'un éventuel Bilan Financier Prévisionnel qui pourra définir ultérieurement la participation prévisionnelle compte tenue des décisions d'attribution des aides ou des modifications du projet.
5. Versera, sa participation en deux acomptes comme indiqué dans l'Etat Financier Estimatif :
 - le premier acompte au moment de la commande des travaux.
 - le second acompte et solde à la réception des travaux.

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de réception de l'AR: 05/12/2025

030-213003239-DE_2025_028-DE

A G E D I

DE_2025_028

6. Prend note qu'à la réception des travaux le syndicat établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment la participation définitive de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.

7. Par ailleurs, la commune s'engage à prendre en charge tous les frais d'études dans le cas où le projet serait abandonné à la demande de la mairie.

8. Demande au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

Le secrétaire de séance
COEURDACIER DE GESNES Ophelie

Le Président de séance
RIBOT Georges



le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en préfecture le : 5/12/25
- la publication le : 5/12/25

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de réception de l'AR: 05/12/2025

030-213003239-DE_2025_028-DE

A G E D I

DE_2025_028

1. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES
Dépenses prévisionnelles

Travaux :	32 401,08 € HT
Ingénierie :	3 200,00 € HT
ENEDIS :	2 000,00 € HT
Autre :	6 000,00 € HT
Total des dépenses prévisionnelles :	43 601,08 € HT 52 321,30 € TTC (TVA: 20%)

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention	Participation Collectivité
FACE S 2026 [DIPI]	43 601,08 €	FACE 80,00 %	34 880,86 €
		Syndicat 20,00 %	8 720,22 €
43 601,08 €		43 601,08 €	

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	0 €
Participation aux frais d'investissement :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	0 €

4. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N° 1 de 50% :	0 €
Acompte N° 2 et solde :	0 €
TOTAL	0 €

A SOUSTELLE, le 4/12/2025

A NIMES, le 15/10/2025

Pour la collectivité :
SOUSTELLE
le Maire, **Georges RIBOT**

Le Vice-Président
Patrick DELEUZE

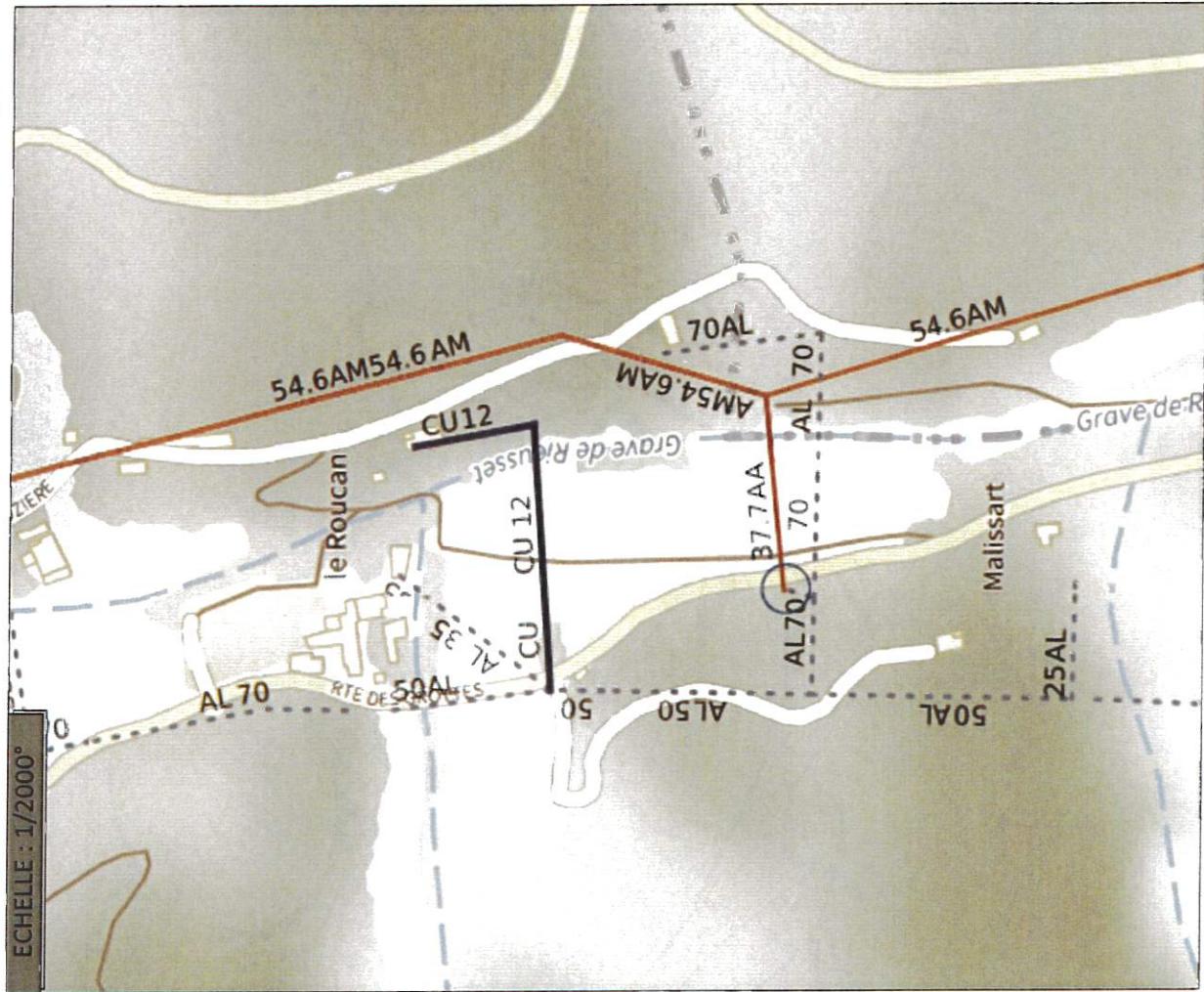
Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
1100	Abattages d'arbres	U	2,00	336,40 €	672,80 €
1200	Elagages d'arbres	H	24,00	116,00 €	2 784,00 €
1300	Alternat par feux tricolores	J	2,00	69,60 €	139,20 €
1500	Panneaux d'identification de chantier de dissimulation fixés sur toulousaine	U	1,00	139,20 €	139,20 €
1700	Mises en place du panneau mobile d'information de chantier SMEG	U	1,00	40,60 €	40,60 €
2002	Fouille pour localisation de réseau en phase chantier	F	2,00	278,40 €	556,80 €
2603	Terrassement manuel en terrain privé	ML	5,00	75,40 €	377,00 €
2604	Plus-value pour terrassement en terrain dur	M3	3,00	71,92 €	215,76 €
2617	Terrassement supplémentaire	M3	5,00	54,52 €	272,60 €
2619	Evacuation de déblais en décharge	M3	5,00	16,24 €	81,20 €
2718	Grave naturelle pour remblais spéciaux	M3	5,00	29,00 €	145,00 €
2801	Béton de propreté (B 20)	M3	2,00	284,20 €	568,40 €
2802	Béton de fondation (B 25)	M3	4,00	342,20 €	1 368,80 €
2803	Mur de 25 cm	M2	10,00	203,00 €	2 030,00 €
3002	Piquetage de ligne basse tension aérienne	ML	120,00	1,74 €	208,80 €
3007	Piquetage de branchement	U	1,00	24,36 €	24,36 €
3008	Piquetage des ouvrages à déposer	ML	120,00	0,35 €	42,00 €
3009	Mesure de résistivité de sol	U	1,00	83,52 €	83,52 €
3011	Démarche pour convention de passage réseau électrique	U	3,00	58,00 €	174,00 €
3012	Signature de convention de passage réseau électrique	U	3,00	46,40 €	139,20 €
3013	Lettre d'information de travaux destinée à chaque riverain	U	3,00	12,76 €	38,28 €
3014	Rapport de visite d'huissier	U	1,00	928,00 €	928,00 €
3015	Dossier de Déclaration Préalable	U	1,00	1 102,00 €	1 102,00 €
3018	Dossier d'exécution des travaux	U	1,00	232,00 €	232,00 €
3019	Installation de chantier	U	1,00	464,00 €	464,00 €
3020	Démarche pour coupure HTA et BT	U	1,00	290,00 €	290,00 €
3021	Dossier de mise sous tension pour ENEDIS	U	1,00	63,80 €	63,80 €
3022	Dossier de récolelement	U	1,00	46,40 €	46,40 €
3023	Documents liés à la Sécurité Protection de la Santé	U	1,00	116,00 €	116,00 €
3027	Etablissement du plan conforme à execution	U	1,00	394,40 €	394,40 €
3216	Poteau bois 11 mètres S 325	U	4,00	800,40 €	3 201,60 €
3231	Plus-value pour jumelage de poteaux bois	U	2,00	220,40 €	440,80 €
3237	Forfait déplacement / mise en place	F	1,00	2 784,00 €	2 784,00 €
3238	Transport par hélicoptère léger type écureuil ou alouette	H	2,00	2 784,00 €	5 568,00 €

Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
3242	Plus-value pour pose ou dépose de poteau inaccessible par engins	U	2,00	1 044,00 €	2 088,00 €
3336	Câble réseau torsadé sur poteau 3 x 70 + 54,6	ML	120,00	16,24 €	1 948,80 €
3340	Câble branchement torsadé sur poteau 4 x 25	ML	10,00	11,60 €	116,00 €
3343	Plus-value déroulage câble réseau torsadé au voisinage de réseaux sous tension	ML	120,00	2,32 €	278,40 €
3351	Raccordement sur faisceaux toutes sections	U	1,00	160,08 €	160,08 €
3352	Ancre simple sur façade	U	1,00	56,84 €	56,84 €
3354	Jonction par manchonnage de 2 faisceaux toutes sections	U	1,00	167,04 €	167,04 €
3357	Shunt	U	1,00	278,40 €	278,40 €
3359	Reprise de branchement aérien 4 conducteurs	U	1,00	133,40 €	133,40 €
3401	Mise à la terre	U	1,00	156,60 €	156,60 €
3402	Câblette de terre	ML	20,00	4,29 €	85,80 €
3407	Prise de terre par plaque	U	1,00	191,40 €	191,40 €
3608	Câble BTS 4 x 35 mm ²	ML	5,00	12,76 €	63,80 €
3727	Reprise de branchement souterrain 4 conducteurs y compris dépose	U	1,00	197,20 €	197,20 €
3906	Dépose support bois	U	2,00	162,40 €	324,80 €
3911	Plus-value pour dépose complète du massif	U	1,00	185,60 €	185,60 €
3916	Dépose d'un câble de réseau torsadé sur poteau	ML	120,00	1,97 €	236,40 €
Total HT :					32 401,08 €
Montant coef (0) :					0 €
Ingénierie :					3 200,00 €
ENEDIS :					2 000,00 €
Coordination SPS :					0 €
Divers :					6 000,00 €
CTO :					0 €
DAM :					0 €
IC :					0 €
Total net HT :					43 601,08 €
TVA (20,00 %) :					8 720,22 €
Total TTC :					52 321,30 €

Code	Description	U.	Qte
BT.P.A. 01	Année de réalisation(date principale de réalisation prévue)	-	0
BT.E.B. 01	Nombre branchements existants	U	1
BT.P.L. 04	Détail aérien torsadé	ML	120
BT.D.L. 04	Détail aérien fils nus	ML	120
BT.E.L. 04	Détail aérien fils nus	ML	120

CARTOGRAPHIE ENEDIS

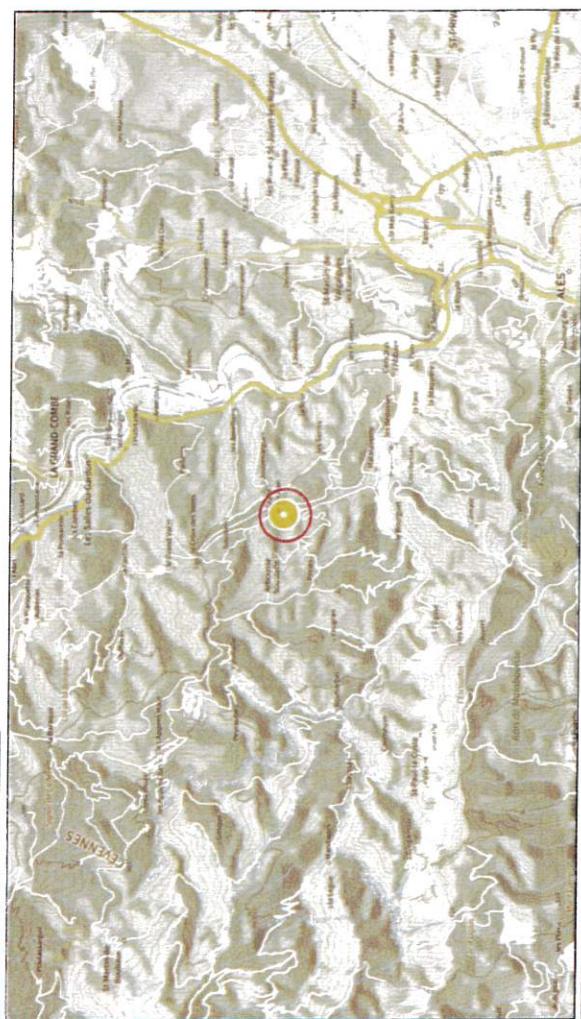
ECHELLE : 1/2000°



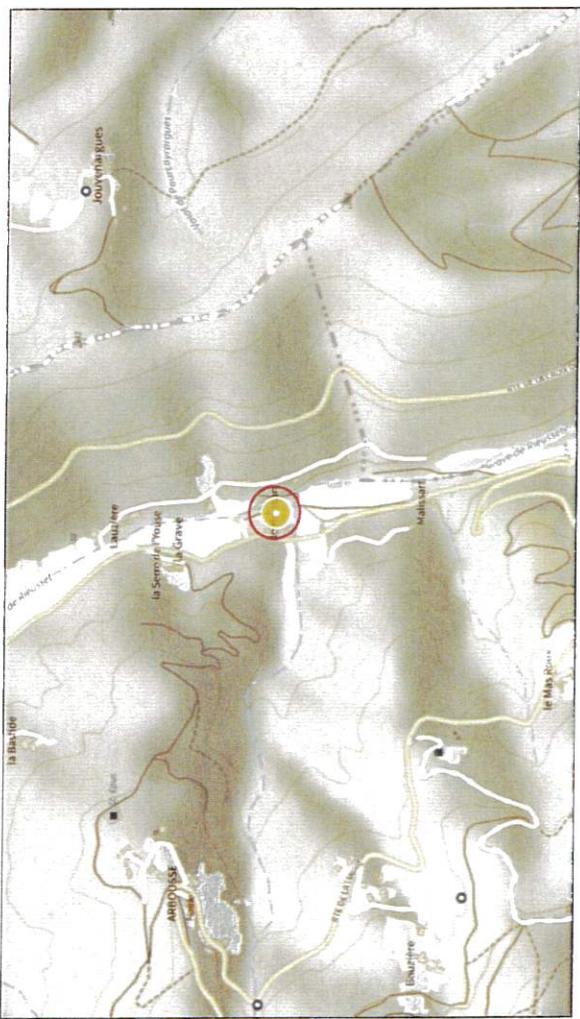
PLAN DE SITUATION

GPS
44.173383
4.021074

ECHELLE : 1/50 000°



ÉCHELLE : 1/5 000.



PLAN DE PIQUETAGE

ECHELLE : 1/1 000.

CHOIX DE LA FORME DES PRISES DE TERRE

Boucle à fond de toiture		Piquet vertical		Piquet tracteur		Piquet perimètre 2 m		Poste HAT/BT périmètre 10 m		Grille en tranchée 2,5 m		Serpentin 1 tranchée de 3 m		Serpentin 2 tranches de 3 m		Serpentin 3 branches de 5 m		Pattes d'oeie 3 branches de 10 m	
Résistivité ρ en $\Omega \text{ m}$																			
50 $\Omega \text{ m}$	30 Ω	8 Ω	17 Ω	19 Ω	10 Ω	12 Ω	7 Ω	5 Ω	5 Ω	12 Ω	20 Ω	25 Ω	34 Ω	10 Ω	10 Ω	10 Ω	10 Ω	10 Ω	3 Ω
100 $\Omega \text{ m}$	60 Ω	17 Ω	34 Ω	37 Ω	20 Ω	40 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	28 Ω	28 Ω	28 Ω	28 Ω	20 Ω	20 Ω	20 Ω	20 Ω	20 Ω	6 Ω
200 $\Omega \text{ m}$	120 Ω	34 Ω	66 Ω	75 Ω	40 Ω	60 Ω	112 Ω	60 Ω	75 Ω	42 Ω	42 Ω	42 Ω	42 Ω	30 Ω	30 Ω	30 Ω	30 Ω	30 Ω	12 Ω
300 $\Omega \text{ m}$	150 Ω	50 Ω	100 Ω	112 Ω	60 Ω	100 Ω	149 Ω	80 Ω	100 Ω	56 Ω	56 Ω	56 Ω	56 Ω	40 Ω	40 Ω	40 Ω	40 Ω	40 Ω	18 Ω
400 $\Omega \text{ m}$	180 Ω	66 Ω	133 Ω	149 Ω	100 Ω	125 Ω	150 Ω	100 Ω	120 Ω	70 Ω	70 Ω	70 Ω	70 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	24 Ω
500 $\Omega \text{ m}$	210 Ω	82 Ω	166 Ω	175 Ω	120 Ω	150 Ω	180 Ω	120 Ω	150 Ω	75 Ω	75 Ω	75 Ω	75 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	30 Ω
750 $\Omega \text{ m}$	270 Ω	108 Ω	225 Ω	234 Ω	150 Ω	180 Ω	210 Ω	150 Ω	180 Ω	75 Ω	75 Ω	75 Ω	75 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	45 Ω
1000 $\Omega \text{ m}$	330 Ω	132 Ω	264 Ω	273 Ω	180 Ω	210 Ω	240 Ω	180 Ω	210 Ω	75 Ω	75 Ω	75 Ω	75 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	50 Ω	60 Ω

(*) Données fournisseur

Légende Réseaux Souterrains

Légende Réseaux Souterrains						
Existant	Projeté	Déposé	Existant	Projeté	Déposé	
Ligne souterraine HTA 240° Au	—	—	Coffret S22/CU11	□	□	□
Ligne souterraine HTA 150° Au	—	—	Coffret S22/CU11 avec embase	□	□	□
Câble BH 33.53.3 240° Au	—	—	Unité S20 disjoncteur	□	□	□
Câble BH 33.53.3 150° Au	—	—	Coffret S35	□	□	□
Câble BH 33.53.3 150° Au	—	—	Coffret de coupure S20	□	□	□
Câble BH 33.53.3 95° Au	—	—	Coffret de coupure 400A	□	□	□
Câble de Branchements	—	—	Coffret de coupure 400A 3D	□	□	□
Câble de Télépart	■	■	Borne de jonction HTA	●	●	●
Coffret Faisceau Coupure	■	■	Borne de jonction BIA	●	●	●
Coffret RMBT	■	■	Pied de Colonne	○	○	○
Coffret Etollement	■	■	Mise à la Terre (MALT)	○	○	○
Coffret de Ruptique	■	■	RAS	△	△	△
Poste BP	□	□	Faînettes	■	■	■
Poste Prise	□	□		x1	x1	x1
Armoire de Déivation HTA	□	□				
Poste Source	○	○				

Légende Réseaux Aériens						
Existant	Projeté	Déposé	Existant	Projeté	Déposé	
Ligne Aérienne HTA	—	—	Portique	○—○	○—○	○—○
Ligne Aérienne BIA Nu	—	—	Support lamelle	○○	○○	○○
Ligne Aérienne BIA Torsadé	—	—	Support Contrefile/luarane	○—○	○—○	○—○
Câble de Branchement	—	—	Support Box	⊕	⊕	⊕
Câble de Télépart	—	—	Support Beton	□	□	□
Poste BP	▼	▼	Support métallique (PMI)	○	○	○
Poste Prise	□	□	polone métallique	□	□	□
Armoire de Déivation HTA	□	□	IRGM	○	○	○
Poste Source	○	○	Mise à la Terre (MALT)	■	■	■